

Chapitre 1 - Le système d'information comptable et la gestion de l'entreprise

Synthèse

Activité 1.1. : Analyse du système d'information comptable (SIC)

1.1.1. Identification des caractéristiques du SIC dans l'entreprise et ses acteurs		
Données	Savoirs associés	Limites
<ul style="list-style-type: none"> - Une situation professionnelle, - Un schéma d'organisation du SIC, - Des informations comptables et financières internes (plan de comptes, pièces justificatives, journaux, Grand livre, balance des comptes, documents de synthèse), - La documentation comptable et juridique de référence (PCG...), - Des consignes de tenue des dossiers dans l'entité et exigences en matière de confidentialité et sécurité, - Un environnement numérique, un PGI (modules gestion des achats, gestion des ventes et gestion comptable) avec sa base de données (modèle relationnel), - Des documents comptables liés à cette situation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Forme de l'entreprise (entreprise publique/privée, entreprise individuelle, EURL, SARL, SA, SAS) et ses caractéristiques (chiffre d'affaires prévisionnel ou effectif), - Différentes formes de comptabilité (comptabilité privée et comptabilité publique), - Notion d'information, - Gestion de l'entreprise : finalités, activités, processus, contrôle, - Métiers de la comptabilité, - Information comptable et information de gestion : obligations comptables et fiscales, comptabilité de gestion et financière, - Constitution de l'entreprise, - Charges, produits, immobilisations, capitaux, - Financement de l'entreprise, - Système d'information comptable : principes et caractéristiques, rôle du PGI, - Evénements, opérations, transactions, flux, stocks, - Rôle et fonctions de la comptabilité, - Saisie, mémorisation, enregistrement de données, - Communication des informations obtenues. 	<p>Dans cette situation, l'étude du SIC se limite à des organisations ou à des domaines simples.</p>
		Résultats attendus
		<p>La présentation de l'architecture et la configuration du SIC, afin de repérer les composantes, les différents liens entre les services de l'organisation (liens internes), les ressources et les acteurs externes (clients, fournisseurs, banques, administrations...).</p> <p><i>La caractérisation d'un système d'information dans ses différentes dimensions</i></p>
Compétences		
Se situer et identifier le rôle et les ressources du système d'information comptable en termes de traitement d'informations.		

Table des matières

1. Caractériser une entreprise.....	3
1.1. Les formes juridiques	3
1.2. La taille	4
2. La comptabilité des entreprises	4
3. La gestion de l'entreprise	5
3.1. Les finalités de l'entreprise	5
3.2. Les activités de l'entreprise.....	5
3.3. La notion de processus.....	5
3.4. Le contrôle interne	6
4. Rôles, fonctions et acteurs de la comptabilité	6
4.1. Rôles et fonctions de la comptabilité.....	6
4.2. Les différents métiers de la comptabilité.....	7

1. Caractériser une entreprise

1.1. Les formes juridiques

Une entreprise a pour objectif principal de produire des biens et des services pour les vendre.

Une entreprise est dite **publique** lorsque son capital est détenu à plus de 50 % par l'État ou une collectivité locale.

Une entreprise **privée** appartient à une ou plusieurs personnes physiques ou morales. Elle a pour but, un but lucratif (réaliser des bénéfices, mais également assurer sa pérennité) et non lucratif (social, environnemental).

Les principales formes juridiques sont les suivantes :

- **L'entreprise individuelle** : simple d'accès, ce statut représente environ 70 % des entreprises françaises et est adapté aux projets modestes. L'entreprise individuelle n'existe pas juridiquement. Son patrimoine se confond avec celui de son créateur.
- **L'Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée (EURL)** : ce statut est privilégié par le créateur qui souhaite mener son projet en solitaire tout en profitant des avantages de la forme sociétale qui sépare et protège son patrimoine personnel. C'est une société à responsabilité limitée (SARL) constituée d'un seul associé. Elle est également appelée **SARL unipersonnelle**.
- **La Société à Responsabilité Limitée (SARL)** : ce statut est très répandu, car il est bien adapté aux PME ayant plusieurs associés. Cependant elle impose une certaine rigueur de fonctionnement.
- **La Société Anonyme (SA)** : la société anonyme est une société dite « de capitaux ». Son capital social est composé d'actions. La forme juridique de la société anonyme - ou SA - est principalement utilisée pour les sociétés portant des projets de grande envergure.
- **La Société par Actions Simplifiée (SAS)** : c'est une alternative entre la SARL et la SA qui se caractérise par sa simplicité et sa souplesse. Elle est adaptée aux PME qui cherchent à se développer.

Pour aller plus loin :

CEJM - Chapitre 8 - Comment choisir une structure juridique pour l'entreprise ?

<https://www.comprendre-la-compta-gestion.com/cejm>

1.2. La taille

La taille d'une entreprise se mesure principalement sur deux critères : l'effectif et le montant du chiffre d'affaires.

1.2.1. Au sens statistique et économique (INSEE)

D'un point de vue économique et selon le décret de la loi LME de 2008 :

- **Microentreprise (TPE)** : < 10 salariés et CA bilan de 2 millions €.
- **PME** : < 250 salariés et CA de 50 millions € (ou Bilan de 43 millions €).
- **ETI** : < 5 000 salariés et CA de 1,5 milliard € (ou Bilan de 2 milliards €).

1.2.2. Au sens juridique, comptable et fiscal

Pour ce qui concerne les obligations légales (publication des comptes, obligation de nommer un commissaire aux comptes, etc.), **les seuils financiers ont été rehaussés par le décret n° 2024-152** pour corriger les effets de l'inflation.

Désormais, sur le plan strictement comptable et légal, les seuils se définissent sur le non-dépassement d'au moins **2 des 3 critères** suivants :

Catégorie légale	Total du Bilan	Chiffre d'affaires net	Salariés (inchangé)
Micro-entreprise	450 000 € (au lieu de 350k€)	900 000 € (au lieu de 700k€)	10
Petite entreprise	7,5 millions € (au lieu de 6M€)	15 millions € (au lieu de 12M€)	50
Moyenne entreprise	25 millions € (au lieu de 20M€)	50 millions € (au lieu de 40M€)	250
Grande entreprise	>25 millions € (au lieu de 20M€)	>50 millions € (au lieu de 40M€)	> 250

2. La comptabilité des entreprises

Selon le code du commerce, dans son article 1.123-12 « Toute personne physique ou morale ayant la qualité de commerçant **doit** procéder à l'enregistrement comptable des mouvements affectant le patrimoine de son entreprise ». La comptabilité privée est donc la pratique comptable des entreprises privées. Elle s'articule en deux axes :

- **La comptabilité financière** (parfois appelée comptabilité générale) : inventorier l'ensemble des flux **externes** générés par l'entreprise avec ses partenaires => **obligatoire**.
- **La comptabilité de gestion** (également appelée comptabilité analytique) : inventorier et valoriser les flux **internes** générés par les différents services => **facultative**.

3. La gestion de l'entreprise

3.1. Les finalités de l'entreprise

L'entreprise poursuit plusieurs finalités :

- **Des finalités économiques** : poursuivre son activité, rechercher la pérennité, générer du profit.
- **Des finalités sociales** : assurer l'épanouissement de son personnel.
- **Des finalités environnementales.**

3.2. Les activités de l'entreprise

L'entreprise est organisée autour de 4 activités :

- **Activité d'approvisionnement** : mettre à la disposition des salariés de l'entreprise les biens ou les services dont ils ont besoin pour travailler.
- **Activité de production** : transformer les ressources en biens ou en services pour satisfaire les besoins des clients.
- **Activité de commercialisation** : mettre à la disposition des clients les biens ou les services de l'entreprise.
- **Activité administrative** : selon Henri Fayol, cette activité consiste à prévoir, organiser, commander, coordonner, contrôler. Les métiers comptables inscrivent dans cette activité.

3.3. La notion de processus

« Le processus correspond au regroupement d'activités qui ont un lien entre-elles et qui concourent à la production d'un bien, d'un service ou d'une prestation, pour un client final, externe ou interne ».

Un exemple de processus est le processus approvisionnement qui regroupe les activités suivantes :

- Sélectionner les fournisseurs ;
- Enregistrer les demandes d'approvisionnement du service fabrication ;
- Passer les commandes ;
- Réceptionner les marchandises ;
- Stocker les marchandises... »
- Définition du processus par Pierre MEVELLEC (créateur de la méthode ABC)

Au final, un processus => regroupe plusieurs activités=> une activité regroupe différentes tâches. But => production d'un B ou PS. Pour qui ? En interne ou externe.

Pour aller plus loin :

Rapport de stage – Rédaction du rapport en BTS CG - <https://www.comprendre-la-compta-gestion.com/rapportdestage>

3.4. Le contrôle interne

Bien que la loi française ne définisse pas expressément le contrôle interne, celui-ci regroupe l'ensemble des politiques et procédures de contrôle mises en œuvre par la direction d'une entité en vue d'assurer, dans la mesure du possible, la **gestion rigoureuse et efficace de ses activités**.

4. Rôles, fonctions et acteurs de la comptabilité

4.1. Rôles et fonctions de la comptabilité

La comptabilité collecte des informations sur les événements économiques de l'entreprise. Ces informations sont ensuite triées, enregistrées et traitées selon des règles (normes) afin de fournir des éléments indispensables aux décideurs.

4.1.1. Les rôles de la comptabilité

- **Tenir une comptabilité est une obligation légale.**
- **Outil de communication** interne et externe : personnel, salariés, banque, fournisseurs, administrations.
- **Moyen de preuve** : justification de l'état du patrimoine auprès des banques et de l'administration fiscale. Justification d'une information en cas de litige avec un client, un fournisseur...
- **Instrument d'analyse** : comparaison des résultats d'une année sur l'autre et réalisation de prévisions.
- **Instrument d'aide à la prise de décision** : collecte et analyse indispensables avant toute prise de décision.

4.1.2. Les fonctions de la comptabilité

La comptabilité a pour rôle de refléter la santé de l'entreprise, d'en expliciter son fonctionnement et d'en permettre le pilotage par le chef d'entreprise. Sa tâche provient aussi d'une obligation légale de l'administration. En effet, l'entreprise doit rendre compte de sa situation financière auprès de l'administration fiscale et même des banques.

Pour atteindre ces deux objectifs, deux comptabilités coexistent : la comptabilité générale et la comptabilité de gestion.

LA COMPTABILITÉ FINANCIÈRE (OU GÉNÉRALE)	LA COMPTABILITÉ DE GESTION (OU ANALYTIQUE)
Elle est obligatoire (article 123-12 du Code du Commerce).	Elle est facultative.
Processus 1 et 2 (comptabilité) (établissement des documents annuels)	Processus 5 (contrôle de gestion) (calcul des coûts, calcul des écarts, tableau de bord...)

4.2. Les différents métiers de la comptabilité

En fonction des années d'expérience, mais aussi du niveau d'études, différents métiers sont possibles après un BTS CG. Il est possible de citer :

- Assistant comptable,
- Gestionnaire de paie,
- Secrétaire comptable,
- Assistant de gestion en PME PMI,
- Comptable,
- Trésorier...

Prêt(e) à passer à la pratique ?

Découvrez nos fiches d'exercices d'entraînement, fiches de révision complètes et corrigés pas-à-pas sur notre espace dédié : <https://www.comprendre-la-compta-gestion.com/shop-btscg>